

**ВАЛЬТЕР  
СКОТТ**

IVANHOE. 4. LE  
RETOUR DU  
CROISÉ

Вальтер Скотт

**Ivanhoe. 4. Le retour du croisé**

«Public Domain»

**СКОТТ В.**

Ivanhoe. 4. Le retour du croisé / В. СКОТТ — «Public Domain»,

## Содержание

Chapitre XXXV	5
CHAPITRE XXXVI	13
CHAPITRE XXXVII	18
Конец ознакомительного фрагмента.	23

# Walter Scott

## Ivanhoe (4/4) Le retour du croisé

### Chapitre XXXV

*A exciter le tigre d'Hyrcanie ou à disputer sa proie au lion affamé, il y a moins de péril qu'à rallumer le feu mal éteint du Fanatisme sauvage.*  
**ANONYME.**

Revenons maintenant sur les traces d'Isaac d'York. – Monté sur une mule, présent de l'Outlaw, et accompagné de deux robustes yeomen pour le guider et le protéger, le juif était parti pour la comanderie de Templestowe dans l'intention de négocier la rançon de sa fille. La comanderie n'était située qu'à une journée de marche du château en ruine de Torquilstone, et le juif espérait y arriver avant la nuit; au sortir du bois, il congédia ses guides dont il compensa le zèle, en donnant à chacun une pièce d'argent, et reprit sa route avec toute la diligence que lui permettait la fatigue qu'il éprouvait: mais il avait encore quatre milles à faire pour arriver à Templestowe, lorsque ses forces l'abandonnèrent complètement; des douleurs aiguës se firent sentir dans tous ses membres, ce qui, joint aux angoisses auxquelles son esprit se trouvait en proie, le força à s'arrêter dans une petite ville où demeurait un rabbin de sa tribu, habile médecin, et dont il était connu. Nathan Ben Israël accueillit son corréligionnaire souffrant avec ce sentiment d'hospitalité que sa loi lui commandait, et que les juifs exerçaient les uns envers les autres. Il insista sur la nécessité de prendre du repos, et lui donna les remèdes regardés alors comme les plus propres à arrêter les progrès d'une fièvre occasionnée par la terreur, la fatigue et le chagrin que le pauvre juif ressentait vivement.

Le lendemain matin, lorsque Isaac parla de se lever et de continuer sa route, Nathan chercha à s'opposer à ce dessein, non seulement comme ami, mais encore comme médecin, lui disant qu'il s'exposait à perdre la vie; mais Isaac répondit qu'il fallait absolument qu'il se rendît ce jour-là même à Templestowe, et qu'il y allait pour lui plus que de la vie.

«À Templestowe!» s'écria son hôte étonné: puis, lui tâtant de nouveau le pouls, il se dit à lui-même: «Sa fièvre n'est plus aussi forte, mais son esprit paraît troublé et même égaré.» – «Et pourquoi pas à Templestowe? répondit le malade. Je conviens avec toi, Nathan, que c'est la demeure de ceux pour qui les enfans de la Promesse, accablés de mépris, sont une pierre d'achoppement, et qui ont notre peuple en abomination. Tu sais néanmoins que des affaires pressantes de commerce nous amènent quelquefois parmi ces nazaréens altérés de sang, et que nous visitons parfois les préceptoreries des templiers, et les commanderies des chevaliers hospitaliers, comme on les appelle<sup>1</sup>.»

«Je sais cela, dit Nathan; mais toi, ignores-tu que Lucas de Beaumanoir, le chef, ou comme ils l'appellent, le grand-maître de l'ordre, est lui-même en ce moment à Templestowe?» – «Je l'ignorais, répondit Isaac; car les dernières lettres de nos frères de Paris annonçaient qu'il était dans cette capitale, sollicitant auprès de Philippe des secours contre Saladin.»

«Il est venu depuis en Angleterre, sans être attendu par ses frères, dit le rabbin; et il s'est présenté avec l'intention bien prononcée de châtier et de punir, en un mot, de faire sentir les effets de son

---

<sup>1</sup> Les établissemens des chevaliers du Temple étaient, dit Walter Scott, appelés préceptoreries, et le président prenait le titre de précepteur, de même que les chefs de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem s'appelaient commandeurs, et les lieux de leur résidence commanderies. Il paraît, au reste, ajoute-t-il par erreur, que ces termes étaient fréquemment employés indistinctement l'un pour l'autre. Les *préceptoreries* templières étaient de grandes divisions territoriales. Il y en avait deux dans chaque partie du monde, laquelle formait une *lieutenance générale*. Chaque grande préceptorerie comprenait un certain nombre de *grands prieurés* ou états politiques; chaque grand prieuré un certain nombre de *bailliages* ou provinces; et chaque bailliage les *commanderies* ou villes qui en dépendaient. A. M.

courroux à ceux qui ont violé les sermens qu'ils avaient faits: aussi les enfans de Bélial sont-ils dans la plus grande consternation. Tu dois avoir entendu parler de lui?»

«Son nom m'est bien connu, répondit Isaac; ce Lucas de Beaumanoir passe, dit-on, pour un homme zélé au point de faire égorger sans miséricorde tout individu qui s'écarte de la loi du Nazaréen. Nos frères l'ont nommé le féroce destructeur des Sarrasins, et le cruel tyran des enfans de la terre de Promission.»

«Parfaitement nommé, s'écria Nathan. D'autres templiers se laisseront détourner de leurs projets sanguinaires par l'appât du plaisir ou par la promesse d'une somme d'argent; mais Beaumanoir est d'un caractère bien différent. Ennemi de toute sensualité, méprisant les trésors, il marche, il se presse, il se hâte d'atteindre à ce qu'on appelle la couronne du martyr. Puisse le Dieu de Jacob la lui envoyer promptement, aussi bien qu'à tous ceux qui recherchent les moyens de s'en rendre dignes. Mais c'est plus particulièrement sur les enfans de Juda que cet orgueilleux a étendu son gantelet, comme le saint roi David sur Édom, regardant le meurtre d'un juif comme une offrande aussi douce et aussi agréable que la destruction d'un Sarrasin. Que de faussetés, que d'impiétés n'a-t-il pas proférées même contre les vertus de nos remèdes, comme si c'étaient des inventions de Satan? Que le Seigneur l'en punisse!»

«Quoi qu'il en soit, dit Isaac, il faut que je me rende à Templestowe, dût son visage devenir aussi enflammé qu'une fournaise sept fois chauffée au blanc.» Alors il expliqua à Nathan le motif pressant de son voyage. Le rabbin l'écouta avec intérêt, et, à la manière de sa nation, lui témoigna toute la part qu'il prenait à son malheur, en déchirant ses vêtemens, et s'écriant: «Ah, ma fille! ma fille! où est la fille de Sion? Quand viendra la fin de la captivité d'Israël?»

«Tu vois, dit Isaac, quelle est ma position; tu vois que je ne puis m'arrêter plus long-temps. Il est possible que la présence de ce Lucas de Beaumanoir, le chef de l'ordre, empêche Brian de Bois-Guilbert d'accomplir le mal qu'il médite, et l'engage à me rendre Rébecca, ma fille.

«Eh bien donc, pars! dit Nathan Ben Israël, mais sois sage et prudent; car ce fut à sa sagesse et à sa prudence que Daniel dut la conservation de sa vie dans la fosse aux lions, où il avait été jeté; puisses-tu réussir au gré de tes désirs! Cependant, évite autant qu'il te sera possible la présence du grand-maître, car son plus grand plaisir, soit le matin, soit le soir, est de donner quelque preuve de son féroce mépris pour notre nation. Il me semble que, si tu pouvais avoir une conversation particulière avec Bois-Guilbert, tu t'en trouverais beaucoup mieux; car on dit que ces maudits nazaréens ne s'accordent pas toujours très bien entre eux à la préceptorerie. Que Dieu confonde leurs projets et les couvre d'une honte éternelle! Mais, je t'en prie, mon ami, reviens ici comme tu le ferais chez ton père, et instruis-moi de ce qui te sera arrivé. J'espère que tu ramèneras Rébecca, cette digne élève de Miriam, dont les cures ont été calomniées par les gentils, comme si elles eussent été opérées par la nécromancie.»

En conséquence Isaac prit congé de son ami, et au bout d'une heure de chemin arriva devant la porte de la préceptorerie de Templestowe. Cet établissement des Templiers était situé au milieu de belles prairies et de gras pâturages, dont la dévotion des anciens précepteurs avait fait donation à l'ordre. Le château était solidement bâti et bien fortifié, précaution que ces chevaliers ne négligeaient jamais et que l'état de trouble où se trouvait l'Angleterre, rendait particulièrement nécessaire. Deux halberdiers, vêtus de noir, gardaient le pont-levis, tandis que d'autres, portant la même livrée de la tristesse, allaient et venaient sur les remparts, avec une démarche lugubre, et ressemblaient plutôt à des sceptres qu'à des soldats. C'est ainsi qu'étaient habillés les officiers inférieurs de l'ordre, depuis que l'usage de porter des vêtemens blancs semblables à ceux des chevaliers et des écuyers, avait donné naissance dans les montagnes de la Palestine à une association de faux frères qui avaient pris le nom de templiers et qui avaient jeté beaucoup de déshonneur sur l'ordre. On voyait de temps en temps un chevalier, traverser la cour, couvert de son long manteau blanc, les bras croisés et la tête penchée sur la poitrine. Si deux chevaliers se rencontraient, ils passaient à côté l'un de l'autre, marchant d'un pas grave et solennel, et se faisant un salut silencieux; car telle était la règle établie dans les statuts de l'ordre, et fondée sur le texte sacré qui y était rapporté: «En disant plusieurs paroles, tu n'éviteras pas

le péché;» et encore: «La vie et la mort sont au pouvoir de la langue.» En un mot, la rigueur sévère et ascétique de la discipline du Temple, qui avait pendant si long-temps fait place à la prodigalité et à la licence, semblait avoir tout à coup repris son empire à Templestowe, ou demeure du Temple, sous l'oeil sévère de Lucas de Beaumanoir.

Isaac s'arrêta à la porte pour considérer comment il pourrait se procurer l'entrée du château, de manière à se concilier la faveur des habitans; car il n'ignorait pas que le fanatisme, renaissant de l'ordre, n'était pas moins dangereux pour sa malheureuse race, que la licence effrénée qui régnait précédemment, et que sa religion serait maintenant l'objet de la haine et de la persécution, comme ses richesses l'auraient auparavant exposé aux extorsions d'opresseurs aussi impitoyables.

En ce moment Lucas de Beaumanoir se promenait dans un petit jardin appartenant à la préceptorie, situé dans l'enceinte des fortifications extérieures, et s'entretenait tristement et confidentiellement avec un chevalier de son ordre, revenu avec lui de la Palestine.

Le grand-maître était un homme avancé en âge, comme le prouvait sa longue barbe grise ainsi que ses sourcils épais et gris, ombrageant des yeux dont la vieillesse n'avait encore pu amortir le feu. Guerrier et formidable, sa figure maigre et son air sévère conservaient la férocité d'expression du soldat: bigot ascétique, ses traits n'étaient pas moins marqués par l'amaigrissement, effet de l'abstinence, que par l'orgueil qui remplit l'ame d'un dévot qui est content de lui-même. Cependant il y avait dans l'air âpre de sa physionomie quelque chose de frappant et de noble, qui sans doute était l'effet des rapports que sa haute dignité lui donnait occasion d'entretenir avec les princes et les monarques, ainsi que de la suprême autorité qu'il exerçait sur les vaillans et nobles chevaliers qui étaient réunis sous les statuts et les bannières de l'ordre. Sa taille était grande, son corps droit et nullement courbé par l'âge et la fatigue, et sa démarche majestueuse. Son manteau blanc était taillé avec la plus stricte régularité et en la forme prescrite par saint Bernard lui-même, étant fait de bure, allant parfaitement à la taille de celui qui le portait, et ayant sur l'épaule gauche la croix octogone de drap rouge particulière à l'ordre. Ce vêtement n'était orné ni de vair, ni d'hermine; mais, en raison de son âge, le grand-maître, ainsi que les statuts de l'ordre le lui permettaient, portait un pourpoint doublé et bordé de peau d'agneau avec la laine qui était très fine, en dehors: c'était là le seul usage que la règle lui permettait de faire des fourrures, dans un temps où elles étaient regardées comme le plus grand objet de luxe. Il portait à la main ce singulier *abacus* ou bâton de commandement, avec lequel on voit souvent les templiers représentés, dont l'extrémité supérieure était surmontée d'une plaque ronde sur laquelle était gravée la croix de l'ordre inscrite dans un cercle, ou, en termes de blason, dans un *orle*. Le chevalier qui accompagnait ce grand personnage portait le même costume à peu de chose près, mais son extrême déférence envers son supérieur montrait que c'était là le seul point d'égalité qui existait entre eux. Le précepteur<sup>2</sup>, car tel était son rang, ne marchait pas sur la même ligne que le grand-maître, mais un peu en arrière, et pas assez loin pour que Beaumanoir fût obligé de tourner la tête pour lui parler.

«Conrad, dit le grand-maître, cher compagnon de mes combats et de mes fatigues, ce n'est que dans ton sein fidèle que je puis déposer mes chagrins. Ce n'est qu'à toi que je puis dire combien de fois, depuis mon arrivée dans ce royaume, j'ai désiré voir le terme de mon existence et être compté au nombre des justes. Je n'ai pas rencontré dans toute l'Angleterre un seul objet sur lequel mon oeil pût se reposer avec plaisir, excepté les tombeaux de nos frères, sous les voûtes massives de notre église du Temple, dans cette superbe capitale. Ô vaillant Robert-de-Ros! disais-je en moi-même en contemplant ces braves soldats de la croix, dont les images sont sculptées sur leurs tombeaux; ô digne Guillaume-de-Mareschal! ouvrez vos cellules de marbre, et partagez le repos dont vous jouissez avec un frère accablé de fatigues, qui aimerait mieux avoir à combattre contre cent mille païens que d'être témoin de la décadence de notre ordre!»

<sup>2</sup> L'auteur veut dire le *grand précepteur*. M. Defauconpret traduit le terme par le *précepteur ou commandeur*; ce qui est une erreur grave, puisque entre le grand précepteur et le commandeur il y avait le grand prieur et le bailli. A. M.

«Il n'est que trop vrai, répondit Conrad-Montfichet, il n'est que trop vrai; et les désordres de nos frères en Angleterre sont encore plus honteux et plus choquans que ceux de nos frères en France.»

«Parce qu'ils sont plus riches, répliqua le grand-maître. Pardonne un peu de vanité, mon cher frère, si parfois je me donne quelques louanges. Tu sais la vie que j'ai menée, observant religieusement tous les statuts de notre ordre, luttant contre des démons visibles et invisibles, terrassant le lion rugissant qui tourne sans cesse partout, cherchant qui il pourra dévorer, le frappant, en preux chevalier et en bon prêtre, partout où je le rencontrerai, suivant ce que le bienheureux saint Bernard nous prescrit par le quarante-cinquième article de notre règle, *ut leo semper feriatur*<sup>3</sup>. Mais, par le saint Temple! par le zèle qui a dévoré ma substance et ma vie, que dis-je! jusqu'à mes nerfs et à la moelle de mes os! par ce saint Temple même, je te jure que, excepté toi et un petit nombre d'autres frères qui conservent encore l'antique sévérité de notre ordre, je n'en trouve aucun que je puisse désigner sous ce saint nom. Que disent nos statuts, et comment nos frères les observent-ils? Ils ne devraient porter aucun ornement vain, ou mondain, point de cimier sur leurs casques, point d'or à leurs étriers, ni au mors de leurs brides<sup>4</sup>; et cependant, qui se présente plus paré, plus vain, plus chargé d'ornemens que les pauvres soldats du Temple? Il leur est défendu de se servir d'un oiseau pour en prendre un autre<sup>5</sup>, de chasser à l'arc ou à l'arbalète<sup>6</sup>, de donner du cor, de courre le cerf; et cependant vénerie, fauconnerie, chasse, pêche, toutes ces vanités du monde ont pour eux les plus grands attraits, les charmes les plus puissans. Il leur est défendu de lire d'autres livres que ceux permis par leur supérieur, ou ceux qu'on lit à haute voix pendant les repas, et qui leur ordonnent d'extirper la magie et l'hérésie; et voilà qu'ils sont accusés d'étudier les maudits secrets cabalistiques des juifs et la magie des impies Sarrasins. La frugalité dans les repas leur est prescrite; ils ne doivent avoir que des mets simples, des racines, des légumes, des gruaux, et ne manger de la viande que trois fois par semaine, parce que l'usage habituel de cette nourriture produit une corruption honteuse du corps<sup>7</sup>; et leurs tables sont surchargées des mets les plus délicats. Leur boisson devrait être de l'eau, et maintenant *boire comme un templier* est un exploit dont se fait gloire tout homme qui veut passer pour un bon compagnon de table. Ce jardin même, rempli comme il l'est d'arbustes curieux et de plantes précieuses transplantées des climats de l'Orient, conviendrait mieux au harem d'un émir incrédule qu'à un couvent où des moines chrétiens consacrent un terrain uniquement à la culture des herbes propres à leur nourriture. Encore, mon cher Conrad, si le relâchement de la discipline s'arrêtait là!.. Tu sais bien qu'il nous a été défendu de recevoir ces femmes dévotes qui dans l'origine étaient associées à l'ordre, sous le titre de soeurs, parce que, dit le quarante-sixième chapitre<sup>8</sup>, notre ancien ennemi a, par le moyen de la société des femmes, réussi à détourner plus d'un fidèle du droit sentier du paradis. Bien plus, le dernier article, qui est, si je puis parler ainsi, la pierre de couronnement que notre bienheureux fondateur a posée sur la doctrine pure et sans tache qu'il nous a enseignée, nous défend de donner, même à nos mères et à nos soeurs, le baiser d'affection, *ut omnium mulierum fugiantur oscula*<sup>9</sup>. Mais, j'ai honte de le dire, j'ai honte d'y penser; quelle corruption est venue fondre sur notre ordre comme un torrent! Les ames pures de nos saints fondateurs, les esprits de Hughes de Payen, de Godefroy de Saint-Omer et des sept bienheureux champions qui les premiers se réunirent pour consacrer leur vie au service du Temple, sont troublés dans leur jouissance du paradis même. Je les ai vus, Conrad,

<sup>3</sup> Walter Scott fait ici erreur de cotation de chapitre: c'est le quarante-huitième au lieu du quarante-cinquième. «Nam est certum, quod vobis specialiter creditum est, et debitum pro fratribus vestris animam ponere, utque incredulos, qui semper virginis filio minitantur, de terra delere. De leone nos hoc dedimus, quia ipse circuit, quærens quem devoret et manus ejus contra omnes, omniumque manus contra nos.» A. M.

<sup>4</sup> Art. 37: «De frenis et calcaribus.»

<sup>5</sup> Art. 46 de la règle de Saint-Bernard: «Ut nullus avem cum ave capiat.»

<sup>6</sup> Art. 47: «Ut nullus arcu vel balista percutiat.» A. M.

<sup>7</sup> Art. 10: «De carnis refectioe.» A. M.

<sup>8</sup> C'est l'art. 56: «Amplius sorores non coadunentur maribus.» Par l'art. 55, saint Bernard permet à quelques frères de se marier.

<sup>9</sup> Art. 72: «Periculosum esse credimus omni religione vultmn mulierum niimis atendere... Fugiat ergo fæmina oscula.» A. M.

dans mes visions de la nuit: leurs yeux, où brillait la sainteté, versaient des larmes sur les péchés et les folies de leurs frères, sur leur luxe honteux et sur le libertinage affreux dans lequel ils vivent. «Beumanoir, m'ont-ils dit, tu dors; réveille-toi! Il y a une souillure dans le sanctuaire du Temple, profonde et infecte comme celle des taches de lèpre sur les maisons des anciens temps<sup>10</sup>. Les soldats de la croix, qui devaient fuir le regard de la femme, comme l'oeil du basilic, vivent ouvertement dans le péché, non seulement avec les femmes de leur croyance, mais encore avec celles des païens maudits et des juifs plus maudits encore. Beumanoir, tu dors, lève-toi et venge notre cause; égorge les pécheurs, hommes et femmes; prends le glaive de Phinéas.» La vision disparut, Conrad; mais, en me réveillant, je crus encore entendre le bruit de leur armure et voir flotter leurs manteaux blancs. Oui, j'agirai suivant leurs ordres; je veux purifier le sanctuaire du Temple; et les pierres impures qui renferment le levain de la corruption, je les arracherai et les jetterai loin de l'édifice.»

«Réfléchis cependant, révérend père, dit Mont-Fichet; la tache a pénétré profondément, par l'effet du temps et de l'habitude. Votre projet de réforme est dicté par la justice et la sagesse; elle doit être opérée avec prudence et précaution.» – «Non, Mont-Fichet, dit le grand maître; elle doit être sévère et prompte; notre ordre est dans une crise d'où dépend sa future existence. La sobriété, le dévouement et la piété de nos prédécesseurs nous avaient acquis de puissans amis; notre présomption, notre opulence, notre luxe, ont soulevé contre nous des ennemis non moins redoutables. Nous devons jeter loin de nous ces richesses qui offrent une tentation aux princes, humilier cet orgueil qui les offense, réformer cette licence de moeurs qui est un scandale pour tout le monde chrétien. Sans cela, souviens-toi bien de ce que je te dis: l'ordre du Temple sera totalement aboli, et la place qu'il occupait ne sera plus connue parmi les nations.<sup>11</sup>» – «Ah! s'écria le précepteur, puisse le ciel détourner une telle calamité!»

«Amen! dit le grand-maître d'un ton solennel; mais il faut mériter son secours. Je te dis, Conrad, que ni les puissances du ciel ni celles de la terre ne peuvent plus souffrir la méchanceté de la présente génération. Je ne me trompe point; le terrain sur lequel s'élève l'édifice de notre ordre est déjà miné, et chaque addition que nous faisons à l'édifice de notre grandeur ne fait que hâter le moment où il sera précipité dans l'abîme. Il faut que nous retournions sur nos pas, et que nous nous montrions les fidèles champions de la croix, en sacrifiant à l'état que nous avons embrassé, non pas seulement notre sang et notre vie, non pas seulement nos passions et nos vices, mais même notre aisance, notre bien-être, et jusqu'à nos affections naturelles et à des plaisirs qui peuvent être légitimes pour d'autres, mais qui sont interdits aux soldats dévoués du Temple.»

En ce moment, un écuyer couvert d'un manteau dont l'étoffe ne montrait plus que la corde (car les aspirans de ce saint ordre portaient pendant leur noviciat les vieux vêtemens usés des chevaliers) entra dans le jardin, et ayant fait une profonde révérence au grand-maître, se tint debout devant lui, gardant le silence et attendant qu'il lui fût permis de parler et de s'acquitter de la commission dont il était chargé.

«N'est-il pas plus convenable, dit le grand-maître, de voir ce Damien couvert des vêtemens de l'humilité chrétienne, se présenter ainsi dans un silence respectueux de son supérieur, que follement paré comme il l'était il n'y a que deux jours, d'habillemens de diverses couleurs, babillant et disputant d'un air fier et impertinent comme un perroquet? Parle, Damien, nous te le permettons. Que viens-tu m'annoncer?» – «Un juif est à la porte, éminentissime père, répondit Damien, demandant à parler au frère Brian de Bois-Guilbert.»

«Tu as bien fait de m'en informer, dit le grand-maître; lorsque nous sommes présens, un précepteur n'est pas plus qu'un simple compagnon de notre ordre, qui ne peut pas marcher selon sa volonté, mais selon celle de son maître, conformément au texte sacré de l'Écriture: «Suivant ce que

<sup>10</sup> *Lévitique*, chap. 13. A. M.

<sup>11</sup> Cette longue série d'accusations sur les désordres des templiers a été puisée par l'auteur dans les livres de leurs ennemis, qui, moines comme eux, supposaient à leurs adversaires les mêmes vices que ceux de leurs propres corporations. A. M.

j'ai dit à son oreille, il m'a obéi!» Puis se tournant vers Mont-Fichet: «Il nous importe d'une manière toute spéciale, Conrad, lui dit-il, de connaître la conduite de ce Bois-Guilbert.» – «La renommée, répondit Conrad, le proclame comme un chevalier brave et vaillant.»

«Et la renommée ne se trompe pas, dit le grand-maître; ce n'est qu'en valeur que nous n'avons pas dégénéré de nos prédécesseurs, les héros de la croix. Mais le frère Brian est entré dans notre ordre comme un homme qui est de mauvaise humeur, parce qu'il a été trompé dans ses espérances, poussé, je le soupçonne fort, à prononcer ses vœux de renoncer au monde et de faire pénitence, par suite non d'une conviction sincère, mais plutôt de quelque mécontentement. Depuis ce temps, il a toujours été un agitateur actif et ardent, un machinateur d'intrigues, de complots et de murmures, et le chef de ceux qui résistent à notre autorité, oubliant que le gouvernement de l'ordre est confié au grand-maître sous les symboles du bâton et de la verge; du bâton pour soutenir le faible, de la verge pour châtier le coupable. Damien, continua-t-il, amène ce juif en notre présence.»

L'écuyer se retira en faisant une profonde inclination, et revint quelques momens après, suivi d'Isaac d'York. Jamais esclave, conduit dans toute sa nudité en présence de quelque puissant prince, n'approcha du pied de son trône avec de plus grandes marques de vénération et de terreur, que celles que n'en fit paraître le juif en s'avançant vers le grand-maître. Lorsqu'il fut parvenu à la distance d'environ trois verges, Beaumanoir lui fit signe avec son bâton de ne pas approcher davantage. Le juif s'agenouilla, baisa la terre en signe de respect, puis s'étant relevé, se tint debout devant les templiers, les bras croisés sur la poitrine, et la tête baissée, avec toutes les marques de soumission de la servitude orientale.

«Damien, dit le grand-maître, retire-toi; aie soin qu'il y ait une garde prête à exécuter mes ordres au premier signal, et ne laisse entrer personne dans le jardin que nous n'en soyons sortis.» L'écuyer fit une inclination et se retira. «Juif, dit le grand-maître avec un ton de hauteur, écoute-moi bien. Il ne convient pas à notre rang de communiquer long-temps avec toi; d'ailleurs nous ne perdons pas beaucoup de temps ni beaucoup de paroles avec qui que ce soit. Ainsi, sois bref dans tes réponses aux questions que je te ferai, et que tes paroles soient dictées par la vérité; car, si ta langue cherche à me tromper, je la ferai arracher de ta bouche mécréante.» Le juif se disposait à répondre, mais le grand-maître continua: «Silence, infidèle! Pas un mot en notre présence, excepté en réponse à nos questions. Quelles sont tes affaires avec notre frère Brian de Bois-Guilbert?»

Isaac, tout tremblant et incertain sur ce qu'il devait répondre, regarda le grand-maître et resta bouche bée. S'il racontait son histoire, on pouvait l'accuser de chercher à attirer le scandale sur l'ordre; et cependant, s'il ne le faisait point, quel espoir avait-il d'obtenir la liberté de sa fille? Beaumanoir s'aperçut de sa frayeur mortelle et condescendit à le rassurer. «Ne crains rien, dit-il, pour ta misérable personne, juif, pourvu que tu parles franchement et sans détours. Je te demande de nouveau quelles affaires tu as avec Brian de Bois-Guilbert?» – «Je suis porteur d'une lettre, bégaya le juif, n'en déplaie à votre magnanime valeur, pour ce brave chevalier, de la part d'Aymer; prieur de l'abbaye de Jorvaulx.» – «Ne te disais-je pas, Conrad, dit le grand-maître, que nous vivions dans des temps déplorables? Un prieur de l'ordre de Cîteaux envoie une lettre à un soldat du Temple, et ne trouve pas de messenger plus convenable qu'un infidèle, qu'un juif. Donne-moi cette lettre.»

Le juif, d'une main tremblante, écarta les plis de son bonnet arménien, dans lesquels il avait déposé les tablettes du prieur, pour plus grande sûreté, et allait s'approcher, la main étendue et le corps incliné, pour la mettre à portée de son interrogateur renfrogné. «En arrière, chien! dit le grand-maître, je ne touche point les infidèles, excepté avec mon épée. Conrad, prends toi-même la lettre de la main du juif, et donne-la-moi.»

Beaumanoir ainsi en possession des tablettes, en examina soigneusement l'extérieur, et commença ensuite à dénouer la ficelle qui les entourait. «Éminentissime père, dit Conrad en l'arrêtant, quoique avec beaucoup de déférence, est-ce que vous allez rompre le cachet?» – «Et pourquoi ne le romprais-je pas? répondit Beaumanoir en fronçant le sourcil. N'est-il pas écrit au chapitre quarante-

deux, intitulé *de lectione litterarum*, qu'un templier ne doit recevoir aucune lettre, pas même de son père, sans en donner communication au grand-maître et en faire la lecture en sa présence?»

Alors il la parcourut à la hâte, avec un air mêlé de surprise et d'horreur; il la relut ensuite plus lentement; puis la présentant d'une main à Conrad, et frappant légèrement dessus avec l'autre, il s'écria: «Voilà une lettre écrite d'un joli style, de la part d'un chrétien à un autre chrétien, tous deux membres, et membres distingués, de corporations religieuses! Ô Dieu! quand viendras-tu? continuait-il d'un ton solennel, et en levant les yeux au ciel; quand viendras-tu avec tes vans pour séparer l'ivraie du bon grain!»

Mont-Fichet prit la lettre des mains de son supérieur, et s'occupait à la parcourir. «Lis-la tout haut, Conrad, dit le grand-maître; et toi, s'adressant à Isaac, sois bien attentif à son contenu, car nous te questionnerons à ce sujet.» Conrad lut la lettre, qui était conçue dans les termes suivants:

«Aymer, par la grace de Dieu, prieur du couvent de l'ordre de Cîteaux, sous l'invocation de sainte Marie de Jorvaulx, à sire Brian de Bois-Guilbert, chevalier du saint ordre du Temple; santé, dons de Bacchus et faveurs de Vénus! Quant à nous, cher frère, nous sommes en ce moment captif entre les mains de certaines gens sans loi ni religion, qui n'ont pas craint de détenir notre personne et de la mettre à rançon; de qui j'ai également appris le malheur de Front-de-Boeuf, et que tu t'es échappé avec la belle juive, dont les yeux noirs t'ont ensorcelé. Nous nous réjouissons de bon cœur de savoir que tu es sain et sauf; néanmoins, je te conjure de te tenir en garde contre cette seconde sorcière d'Endor; car nous sommes secrètement assurés que votre grand-maître, qui ne donnerait pas un fétu pour toutes les joues fraîches et tous les yeux noirs du monde, arrive de Normandie afin de mettre des bornes à votre vie joyeuse, et de vous ramener de vos écarts. C'est pourquoi nous vous prions instamment d'être attentif et prudent, afin que vous soyez trouvé veillant, ainsi qu'il est écrit dans le texte sacré: *Invenientur vigilantes*. Et son père, le riche juif Isaac d'York, m'ayant demandé une lettre en sa faveur, je lui ai donné celle-ci, vous conseillant bien sérieusement de mettre la demoiselle à rançon, considérant qu'il vous donnera de quoi en trouver cinquante avec moins de risque; et j'espère en avoir ma part, lorsque nous ferons ensemble, comme véritables frères, une partie de plaisir, où nous n'oublierons pas la coupe de vin; car, comme le dit le texte, *vinum laetificat cor hominis*; et ailleurs, *Rex delectabitur pulchritudine sua*. Jusqu'à ce joyeux moment, reçois mon adieu. Donnée en cette caverne de voleurs, vers l'heure de matines.»

«AYMER. Prieur de Sainte-Marie-de-Jorvaulx.»

«*Postscriptum*. Certes, ta chaîne d'or n'est pas restée long-temps en ma possession. Elle servira maintenant à suspendre au cou d'un braconnier proscrit le sifflet avec lequel il appelle ses chiens, autrement dits ses camarades.»

«Eh bien! Conrad, dit le grand-maître, que dis-tu de cette lettre? Une caverne de voleurs! c'est un lieu très convenable pour la résidence d'un pareil prieur. Il ne faut pas s'étonner si la main de Dieu s'appesantit sur nous, et si dans la Terre-Sainte nous perdons place après place, et sommes repoussés pied à pied par les infidèles, lorsque nous aurons des hommes d'église comme cet Aymer. Mais apprends-moi ce qu'il entend par cette seconde sorcière d'Endor?» dit-il à demi voix à son confident.

Conrad connaissait mieux, peut-être par pratique, le jargon de la galanterie que son supérieur; et il lui expliqua le passage de la lettre qui l'embarrassait, en lui disant que c'était une sorte de langage usité parmi les hommes du monde, à l'égard des femmes qu'ils aimaient *par amourette*. Mais cette explication ne satisfait pas le bigot Beaumanoir. «Conrad, dit-il, il y a dans ce langage plus que tu ne te l'imagines; la simplicité de ton cœur ne saurait sonder la profondeur de cet abîme d'iniquité. Cette Rébecca d'York est une élève de cette Miriam dont tu as entendu parler. Tu vas entendre le juif; il ne tardera pas à en convenir en notre présence.» Puis se tournant vers Isaac, il lui dit à haute voix: «Ta fille est donc prisonnière de Bois-Guilbert?»

«Oui, révérend et valeureux seigneur, répondit Isaac, et tout ce qu'un pauvre homme peut payer pour sa rançon. . . » – «Silence, interrompit le grand-maître. Ta fille a exercé l'art de guérir; n'est-il pas vrai?» – «Oui, mon gracieux seigneur, répondit Isaac, et chevaliers, et paysans, seigneurs et vassaux,

tous peuvent bénir le ciel pour le don merveilleux qu'il a daigné lui accorder. Plus d'un malade et homme souffrant peut attester qu'il a été guéri par le moyen de son art, tandis que tout autre secours humain avait été inutilement employé; mais la bénédiction du Dieu de Jacob était sur elle.»

Beumanoir se tourna vers Mont-Fichet, et lui dit avec un sourire hideux: «Tu vois, Conrad, les embûches de l'ennemi dévorant. Tel est l'appât avec lequel il s'empare des âmes, donnant un pauvre espace de vie sur la terre, en échange d'un bonheur éternel dans l'autre monde. Notre bienheureuse règle a bien raison de dire: «*Semper percutiatur leo vorans!*» À bas le lion! à bas le destructeur! ajouta-t-il en élevant et brandissant son mystique abacus, comme pour défier les puissances de ténèbres.» Puis adressant la parole au juif: «Ta fille sans doute opère ses cures au moyen de caractères, de talismans, de paroles, de périaptes et autres mystères cabalistiques?» – «Non, révérend et brave chevalier, répondit Isaac; mais c'est principalement à l'aide d'un baume d'une vertu merveilleuse.» – «D'où a-t-elle eu ce secret? demanda Beumanoir.» – «Il lui a été donné, répondit Isaac avec une sorte de répugnance, par Miriam, une sage matrone de notre tribu.» – «Par Miriam, détestable juif! s'écria Beumanoir en faisant un signe de croix; par Miriam, cette abominable sorcière, dont les enchantemens sont connus de toute la chrétienté? Son corps fut brûlé à un poteau, et ses cendres furent dispersées aux quatre vents; et puisse le ciel en arriver autant à moi et à mon ordre, si je ne traite pas ainsi sa pupille et encore plus sévèrement. Je lui apprendrai à jeter des sorts et des enchantemens sur les soldats du saint Temple. Damien, qu'on mette ce juif à la porte, et qu'on le mette à mort s'il résiste ou s'il se représente. Quant à sa fille, nous agirons envers elle comme nous y autorisent la loi chrétienne et notre éminente dignité.»

Le pauvre Isaac fut donc chassé sur-le-champ, sans qu'on voulût écouter ni ses prières, ni même ses offes. Il n'eut rien de mieux à faire que de retourner chez le rabbin et de tâcher d'apprendre par son moyen quel serait le sort de sa fille. Jusqu'alors il avait craint pour son honneur; maintenant il avait à trembler pour sa vie. Pendant ce temps-là, le grand-maître envoya ordre au précepteur de Templestowe de comparaître devant lui.

## CHAPITRE XXXVI

*«Ne dis point que mon art est une imposture. Tout le monde vit par la fausseté, le déguisement, la dissimulation. C'est avec le déguisement que le mendiant demande l'aumône, et que le léger courtisan obtient des terres, des titres, un rang et du pouvoir. Le clergé ne le dédaigne point, et le hardi soldat en fait usage pour améliorer son service, pour monter en grade. Tout le monde en convient, il convient à tout le monde: tout le monde l'emploie; et celui qui se contente de paraître ce qu'il est n'aura pas grand crédit à l'église, dans les camps et à la cour. Ainsi va le monde.»*

*Ancienne comédie.*

Albert Malvoisin, président, ou, pour parler le langage de l'ordre, le précepteur de l'établissement de Templestowe, était frère de ce Philippe Malvoisin dont nous avons déjà eu occasion de parler dans cette histoire, et était, comme le baron, intimement lié avec Brian de Bois-Guilbert. Parmi les hommes dissolus et dénués de tout principe dont l'ordre du Temple ne comptait qu'un trop grand nombre, Albert de Templestowe pouvait réclamer une sorte de distinction. Il y avait néanmoins cette différence entre lui et Bois-Guilbert, qu'il savait couvrir ses vices et son ambition du voile de l'hypocrisie, et prendre le masque du fanatisme qu'il méprisait intérieurement. Si l'arrivée du grand-maître n'eût pas été aussi soudaine qu'elle était inattendue, il n'aurait rien vu à Templestowe qui pût indiquer le moindre relâchement dans la discipline; et, quoique surpris, et jusqu'à un certain point découvert, Albert Malvoisin écouta avec tant de marques de respect et de contrition les réprimandes de son supérieur, et mit tant d'empressement à réparer les fautes qu'il censurait, en un mot, réussit tellement bien à donner un air de dévotion ascétique à une congrégation qui avait été tout récemment plongée dans les plaisirs et la licence, que Lucas Beaumanoir commença à avoir une meilleure opinion des moeurs du précepteur, que les premières apparences de l'établissement ne l'avaient porté à en concevoir.

Mais ces sentimens favorables de la part du grand-maître furent fortement ébranlés quand il apprit qu'Albert avait admis dans l'établissement religieux une captive juive; et, comme il y avait lieu de le craindre, la maîtresse d'un chevalier de l'ordre. Aussi, lorsqu'Albert se présenta devant lui, il jeta sur le précepteur un regard plein de sévérité. «Il y a, dit-il, dans cette maison consacrée au saint ordre du Temple, une femme juive amenée par un de nos frères et par votre connivence, sire précepteur.»

Albert Malvoisin fut accablé de confusion; car l'infortunée Rébecca avait été enfermée dans une partie reculée et secrète du bâtiment, avec toutes les précautions convenables pour empêcher qu'on n'en fût instruit. Celui-ci lut dans les yeux de Beaumanoir la perte de Bois-Guilbert et la sienne, s'il ne parvenait à détourner l'orage qui les menaçait. «Pourquoi gardez-vous le silence?» demanda le grand-maître. – «M'est-il permis de parler?» dit le précepteur du ton de la plus profonde humilité, quoiqu'en faisant cette question il ne cherchât qu'à gagner un peu de temps pour mettre de l'ordre dans ses idées. – «Parle, nous te le permettons, dit le grand-maître; parle, et dis-nous si tu connais le chapitre de nos saints statuts, qui a pour titre: *De commilitonibus Templi in sancta civitate, qui cum miserrimis mulieribus versantur, propter oblectationem carnis?*»

«Assurément, très révérend père, répondit le précepteur; je ne suis pas parvenu à la haute dignité à laquelle j'ai été élevé sans connaître une des plus importantes prohibitions de notre sainte règle.» – «Comment se fait-il donc, dit le grand-maître, je te le demande de nouveau, que tu aies souffert qu'un de nos frères amenât sa maîtresse, et même une sorcière juive, dans notre sainte maison, pour la profaner et la polluer?» – «Une sorcière juive! répéta Albert Malvoisin; que les bons anges nous protègent!»

«Oui, mon frère, une sorcière, dit le grand-maître. Oseras-tu nier que cette Rébecca, fille de ce misérable usurier, Isaac d'York, et élève de l'infâme sorcière Miriam, ne soit en ce moment (j'ai honte

de le dire, ou même de le penser) logée dans cette préceptorerie?» – «Votre sagesse, éminentissime père, répondit le précepteur, vient de dissiper les ténèbres qui obscurcissaient mon entendement. Je ne pouvais en effet revenir de mon étonnement en voyant un digne chevalier comme Brian de Bois-Guilbert aussi passionnément épris des charmes de cette fille, que je n'ai reçue dans cette maison que pour opposer une barrière aux progrès de leur intimité, laquelle, sans cela, aurait été cimentée par la chute de notre vaillant et vertueux frère.»

«Quoi! ne s'est-il donc encore rien passé entre eux de contraire à son vœu?» demanda le grand-maître. – «Comment? sous ce toit? dit le précepteur en faisant un signe de croix. Sainte Madeleine et les dix mille vierges nous en préservent! Non, si j'ai commis une faute en la recevant ici, cette faute provient de la pensée que j'avais que je réussirais ainsi à rompre l'attachement insensé de notre frère à cette juive, parce que je le regardais comme si extraordinaire et si peu naturel, que je ne pouvais l'attribuer qu'à un accès de démence plus digne de pitié que de reproches. Mais, puisque votre haute sagesse a découvert que cette juive est une sorcière, cette découverte peut expliquer la cause de l'extravagante passion de Bois-Guilbert.»

«Oui, elle l'explique; oui, sans doute, s'écria Beaumanoir. Tu vois, Conrad, le danger de céder aux premières tentations, et de s'abandonner aux séductions de Satan. Nous portons nos regards sur une femme uniquement pour satisfaire le plaisir des yeux, et pour admirer ce qu'on appelle la beauté; et notre antique ennemi acquiert du pouvoir sur nous, pour compléter par les talismans et les sortilèges un ouvrage qui a été commencé par l'oisiveté et la folie. Il est possible que notre frère Bois-Guilbert mérite en cette occasion plutôt la pitié qu'un châtiment sévère, plutôt le soutien du bâton que le poids de la verge, et que nos admonitions et nos prières le guérissent de sa folie, et le rendent à ses frères.»

«Ce serait grand dommage, dit Conrad Mont-Fichet, que l'ordre perdît une de ses meilleures lances dans un temps où il a besoin du secours de tous ses enfans. Trois cents Sarrasins ont été tués de la propre main de Brian de Bois-Guilbert.»

«Le sang de ces chiens maudits, dit le grand-maître, sera une offrande agréable aux saints et aux anges qu'ils méprisent et qu'ils blasphèment; et, avec leur aide, nous empêcherons l'effet des sortilèges et des enchantemens dont notre frère se trouve entouré comme d'un filet. Il rompra les liens de cette Dalila, comme Samson rompit les deux cordes neuves dont les Philistins l'avaient lié, et il immolera les infidèles monceaux sur monceaux. Mais quant à cette misérable sorcière, qui a jeté ses sorts sur un frère du saint Temple, assurément elle mourra.» – «Mais les lois d'Angleterre...» dit le précepteur, qui, bien qu'il vît que le ressentiment du grand-maître ne se portait plus sur lui ni sur Bois-Guilbert, mais avait pris une autre direction, commença maintenant à craindre qu'il ne le portât trop loin.

«Les lois d'Angleterre, dit Beaumanoir, permettent et enjoignent à chaque juge de faire exécuter ses jugemens dans sa propre juridiction. Eh quoi! le plus mince baron peut faire arrêter, peut juger et condamner une sorcière qui serait trouvée dans ses domaines, et le même pouvoir serait refusé au grand-maître du Temple, dans une préceptorerie de son ordre! Non, nous jugerons et nous condamnerons. La sorcière n'habitera plus sur la terre, et son iniquité sera oubliée. Faites préparer la grande salle du château, pour le jugement de la sorcière.»

Albert Malvoisin fit une inclination et se retira, non pour faire préparer la grande salle, mais pour chercher Brian de Bois-Guilbert, et l'instruire de ce qui se passait, ainsi que du résultat probable de l'affaire. Il ne fut pas long-temps à le trouver, bouillant d'indignation d'un nouveau refus qu'il venait d'éprouver de la part de la belle juive. «L'imprudente! l'ingrate! disait-il, mépriser celui qui, au milieu des flammes et du carnage, lui a sauvé la vie au risque de perdre la sienne! Par le ciel, Malvoisin, je restai dans le château jusqu'au moment où le toit et les poutres étaient près de s'écrouler, et s'ébranlaient déjà avec un fracas épouvantable. J'étais le but vers lequel se dirigeaient cent flèches qui faisaient sur mon armure un bruit semblable à celui de la grêle tombant sur une fenêtre treillissée, et je n'ai fait usage de mon bouclier que pour la garantir de toute atteinte. Voilà à quoi je me suis exposé pour elle, et maintenant cette ingrate et cruelle me reproche de ne pas l'avoir laissé périr, et me refuse non seulement la plus légère preuve de reconnaissance, mais même le plus petit espoir que

jamais elle veuille m'en accorder. Le diable, qui a inspiré tant d'obstination à sa race, semble en avoir concentré toute la force dans sa seule personne.»

«Je crois, dit le précepteur, que vous êtes tous les deux possédés du diable. Combien de fois ne t'ai-je pas prêché si non la continence, du moins la prudence? Ne vous ai-je pas dit que vous trouveriez ici bon nombre de filles chrétiennes assez complaisantes, qui s'imputeraient à crime de refuser à un si brave chevalier *le don d'amoureux merci*; et il faut que vous alliez placer vos affections sur une juive opiniâtre qui ne veut faire que sa volonté! En vérité, je crois que le vieux Lucas Beaumanoir a deviné juste, en disant qu'elle a jeté un sort sur vous.»

«Lucas Beaumanoir! dit Bois-Guilbert. Sont-ce là vos précautions, Malvoisin? Comment as-tu souffert que le vieux radoteur apprît que Rébecca est dans la préceptorerie?» – «Comment pouvais-je l'empêcher? dit le précepteur. Je n'ai rien négligé pour lui cacher ce secret; mais il est trahi; et si c'est par le diable ou non, il n'y a que le diable lui-même qui le sache. J'ai cependant arrangé les choses aussi bien que j'ai pu. Vous n'avez rien à craindre si vous renoncez à Rébecca. On vous plaint; on vous regarde comme la victime d'un prestige magique. Quant à elle, c'est une sorcière, et il faut qu'elle périsse comme telle.»

«Elle ne périra pas, de par le ciel, s'écria Bois-Guilbert.» – «De par le ciel, il faut qu'elle périsse, et elle périra, répliqua Malvoisin; ni vous ni qui que ce soit ne la sauverez. Lucas Beaumanoir est fermement persuadé que la mort de la juive sera une offrande suffisante pour expier tous les péchés amoureux des chevaliers du Temple; et tu sais qu'il a non seulement le pouvoir, mais aussi la volonté d'exécuter un dessein aussi raisonnable et aussi pieux.»

«Les siècles futurs pourront-ils croire qu'un fanatisme aussi stupide ait jamais existé?» s'écria Bois-Guilbert en se promenant à grands pas dans l'appartement. – «Ce que les siècles futurs croiront, je n'en sais rien, dit Malvoisin d'un ton calme; mais je sais bien que dans celui-ci, sur cent individus, soit clercs, soit laïques, il s'en trouvera quatre-vingt-dix-neuf qui crieront *amen* à la sentence du grand-maître.»

«J'y suis, dit Bois-Guilbert. Albert, tu es mon ami. Il faut que tu favorises son évaison, Malvoisin, et je la transporterai dans un endroit plus sûr et plus secret.» – «Quand même je le voudrais, je ne le pourrais point, répliqua le précepteur; la maison est pleine de gens de la suite du grand-maître, et d'autres qui lui sont dévoués; et, à vous parler franchement, mon frère, je ne voudrais pas m'embarquer avec vous dans cette affaire, quand même je pourrais espérer de conduire ma barque heureusement au port. J'ai déjà couru assez de risques pour l'amour de vous; je n'ai pas envie de courir encore celui de la dégradation, ou de la perte de ma préceptorerie, pour l'amour d'un minois juif, quelque joli qu'il soit. Et quant à vous, si vous voulez suivre mon avis, renoncez à votre vaine poursuite, et lancez vos chiens sur quelque autre gibier. Songe-s-y bien, Bois-Guilbert; le rang que tu occupes, les honneurs auxquels tu peux prétendre, tout dépend de ta présence dans l'ordre. Si tu t'obstines à conserver ta folle passion pour cette Rébecca, tu fourniras à Beaumanoir l'occasion de t'expulser, et il ne la négligera pas. Il est jaloux du pouvoir que lui donne le bâton de commandement qu'il tient dans sa main tremblante, et il sait que la tienne est prête à le saisir. Ne doute pas qu'il ne cherche à te perdre, si tu lui en offres un si beau prétexte dans la protection que tu accordes à une sorcière juive. Laisse-lui le champ libre dans cette affaire, puisque tu ne saurais t'y opposer. Lorsque le bâton te sera transféré, et que tu le tiendras d'une main assurée, alors tu pourras caresser les filles de Juda, ou bien les brûler, comme bon te semblera.»

«Malvoisin, dit Bois-Guilbert, ton sang-froid me prouve que tu es un...» – «Ami,» dit le précepteur, se hâtant d'ajouter ce mot, en remplacement de celui que Bois-Guilbert se disposait à dire, et qui probablement n'aurait pas été aussi agréable. «J'ai le sang-froid d'un ami, et par conséquent d'autant plus en état de donner un conseil. Je te dis encore une fois que tu ne peux pas sauver Rébecca; je te répète que tu ne pourrais que périr avec elle. Va, cours trouver le grand-maître; tombe à ses pieds et dis-lui...»

«Non pas à ses pieds, de par le ciel! mais à sa barbe, à la barbe de ce vieux radoteur je dirai...»

«Eh bien! à sa barbe donc, dit Malvoisin du ton le plus calme; oui; dis-lui à sa barbe que tu aimes ta juive au point d'en perdre la raison; et plus tu lui parleras de ta passion, plus il se hâtera d'y mettre un terme par la mort de la belle enchanteresse; tandis que toi, pris en flagrant délit, par ton propre aveu, d'un crime contraire à ton serment, tu ne peux espérer aucun secours de la part de tes frères, tu dois renoncer à toutes tes brillantes perspectives d'ambition et de puissance, pour aller peut-être brandir ta lance mercenaire dans quelque misérable querelle entre la Flandre et la Bourgogne.»

«Tu as raison, Malvoisin, dit Brian de Bois-Guilbert après un moment de réflexion; je ne veux pas donner à ce vieux bigot cet avantage sur moi; et quant à Rébecca, elle ne mérite pas que je mette en péril pour l'amour d'elle mon rang actuel et les honneurs auxquels j'aspire. Oui je la repousserai loin de moi; je l'abandonnerai à son sort, à moins que...» – «Pas de restriction à une résolution aussi sage et aussi nécessaire, interrompit Malvoisin. Les femmes ne doivent être pour nous que des jouets propres à égayer quelques heures de notre vie; l'ambition doit être notre grande affaire. Périrent plutôt mille fragiles babioles comme ta juive, que de te trouver arrêté au milieu de la brillante carrière qui s'ouvre devant toi! Maintenant il faut nous séparer, car il ne faut pas que l'on nous voie tenir de conversation particulière. D'ailleurs, j'ai à faire préparer la grand'salle pour le jugement de la sorcière.»

«Comment! si tôt?» demanda Bois-Guilbert. – «Oui, répondit le précepteur; le procès s'instruit rapidement, lorsque le juge est déjà fixé sur la sentence qu'il veut prononcer.»

«Rébecca, dit Bois-Guilbert quand il fut seul, il est probable que tu vas me coûter cher. Que ne puis-je t'abandonner à ton sort, ainsi que cet hypocrite me le conseille avec son grand sang-froid! Je vais faire encore un effort pour te sauver; mais ne va pas me payer d'ingratitude; car si j'éprouve un nouveau refus, le poids de ma vengeance égalera la force de mon amour. Il ne faut pas que Bois-Guilbert hasarde sa vie et son honneur, lorsque le mépris et les reproches sont toute sa récompense.»

Le précepteur avait à peine donné les ordres nécessaires lorsque Conrad Mont-fichet vint le trouver, pour lui faire connaître la résolution qu'avait prise le grand-maître de procéder à l'instant au jugement de la juive, pour cause de sorcellerie. «Tout ceci me paraît un songe, dit le précepteur: car enfin il y a beaucoup de juifs qui sont médecins; mais bien qu'ils opèrent des cures merveilleuses, nous ne disons pas pour cela que ce soient des sorciers.»

«Le grand-maître pense autrement, dit Mont-Fichet; et, à te parler franchement, Albert, il vaudrait mieux que cette misérable fille pérît que si Brian de Bois-Guilbert était perdu pour l'ordre, ou que l'ordre fût déchiré par des dissensions intestines. Tu connais le haut rang qu'il occupe, ainsi que la réputation qu'il s'est acquise dans les armes; tu connais l'estime et l'affection que lui portent plusieurs de nos frères; mais tout cela ne lui servira de rien auprès de notre grand-maître, s'il vient à le regarder comme le complice et non la victime de la juive. Les âmes des douze tribus seraient toutes renfermées dans son seul corps, qu'il vaudrait mieux qu'elle souffrît seule, que si elle entraînaît Bois-Guilbert dans sa ruine.»

«Je viens à l'instant même, dit Malvoisin, de faire tous mes efforts pour l'engager à l'abandonner. Mais encore, y a-t-il des motifs suffisants pour condamner Rébecca comme sorcière? Et le grand-maître ne changera-t-il pas d'avis lorsqu'il verra que les preuves sont si faibles?»

«Il faut les corroborer, Albert, dit Conrad; il faut les corroborer; me comprends-tu bien?» – «Fort bien, répondit le précepteur, et je suis très disposé à tout faire pour l'intérêt de l'ordre; mais le temps est bien court pour trouver des instruments convenables.» – «Il faut en trouver, Malvoisin, dit Conrad; il le faut pour l'avantage de l'ordre, et pour le tien. La préceptorerie de Templestowe est peu de chose; celle de Maison-Dieu vaut le double; tu connais mon crédit auprès de notre vieux chef; trouve des gens qui puissent conduire cette affaire à bien, et te voilà précepteur de Maison-Dieu, dans le fertile comté de Kent: qu'en dis-tu?»

«Il y a, répliqua Malvoisin, parmi ceux qui sont venus ici avec Bois-Guilbert, deux hommes que je connais fort bien. Ils étaient au service de mon frère, Philippe de Malvoisin, d'où ils ont passé à celui de Front-de-Boeuf. Il est possible qu'ils sachent quelque chose des sorcelleries de cette fille.» – «Cours vite les chercher, dit Mont-Fichet, et, écoute, s'il faut un besant ou deux pour rafraîchir

leur mémoire, n'en sois pas avare.» – «Pour un sequin, ils jureraient que la mère qui les a portés était une sorcière,» dit le précepteur.

«Va donc, dit Mont-Fichet. À midi, l'affaire commencera. Je n'ai jamais vu notre vieux chef se préparer avec autant d'ardeur, depuis le jour où il condamna au feu Hamet Alfagi, qui s'était converti, et avait de nouveau embrassé la religion de Mahomet.»

La grosse cloche du château venait de sonner midi, lorsque Rébecca entendit le bruit que l'on faisait en montant l'escalier secret qui conduisait à la chambre où elle était enfermée. Ce bruit annonçait l'arrivée de plusieurs personnes, et cette circonstance lui fit quelque plaisir, car elle craignait plus les visites solitaires du fougueux et passionné Bois-Guilbert que tous les maux qui auraient pu lui arriver d'autre part. La porte de la chambre s'ouvrit, et elle vit entrer Conrad et le précepteur Malvoisin, suivis de quatre gardes vêtus de noir et portant des hallebardes.

«Fille d'une race maudite, cria le précepteur, lève-toi et suis-nous.» – «Où, demanda Rébecca, et à quel dessein?» – «Jeune fille, dit Conrad, ce n'est pas à toi à interroger, tu ne dois qu'obéir. Sache, néanmoins, que tu vas être traduite devant le tribunal du grand-maître de notre saint ordre, pour y être jugée.» – «Que le Dieu d'Abraham soit loué! dit Rébecca en joignant dévotement ses mains. Le nom de mon juge, bien qu'il soit ennemi de mon peuple, est pour moi comme le nom d'un protecteur. Je vous suivrai très volontiers; permettez-moi seulement de mettre mon voile sur ma tête.»

Ils descendirent l'escalier d'un pas lent et grave; en traversant une galerie, et par une porte à deux battans placée à l'extrémité, ils entrèrent dans la salle où le grand-maître avait pour le moment établi son tribunal. La partie inférieure de ce vaste appartement était remplie d'écuyers et d'hommes d'armes, qui, non sans quelque difficulté, firent place pour que Rébecca, accompagnée du précepteur et de Mont-Fichet, et suivie des quatre hallebardiers, pût arriver à la place qui lui était destinée.

Comme elle traversait la foule, les bras croisés et la tête penchée, quelqu'un mit dans sa main un morceau de papier, qu'elle prit presque sans s'en apercevoir, et qu'elle continua à tenir sans en lire le contenu. La persuasion où elle était qu'elle avait quelque ami dans cette redoutable assemblée lui donna le courage de jeter ses regards autour d'elle, et d'examiner en présence de qui elle avait été conduite. Nous essaierons dans le chapitre suivant de décrire la scène qui se présenta devant elle.

## CHAPITRE XXXVII

*«Barbare était cette religion qui ordonnait à ses sectateurs de cesser de compatir avec des entrailles d'hommes aux maux de leurs semblables. Barbare était cette religion qui défendait de sourire aux attraits magiques d'une franche et innocente gaîté: plus barbare encore lorsqu'elle brandissait en l'air la verge de fer d'un tyrannique pouvoir, qu'elle osait appeler le pouvoir de Dieu.»*  
*Le moyen Âge.*

Le tribunal érigé pour le jugement de l'innocente et infortunée Rébecca occupait l'estrade, ou la partie élevée de la grande salle, c'est-à-dire la plate-forme que nous avons déjà décrite, comme étant la place d'honneur, destinée aux habitans les plus distingués d'une antique mansion, ou aux personnes qui venaient les visiter.

Sur un siège élevé, directement en face de l'accusée, était assis le grand-maître du Temple, couvert de ses vêtemens blancs, amples et flottans, tenant en main le bâton mystique, lequel portait le symbole de l'ordre. À ses pieds était placée une table, occupée par deux scribes, chapelains de l'ordre, chargés de rédiger en forme le procès-verbal de la séance du jour. Les vêtemens noirs, les têtes chauves et l'air grave de ces ecclésiastiques, formaient un contraste frappant avec la contenance belliqueuse des chevaliers qui assistaient à cette assemblée, soit comme résidens en la préceptorerie, soit comme étrangers venus pour présenter leurs hommages au grand-maître. Les précepteurs, au nombre de quatre, étaient placés sur des sièges moins élevés et moins avancés que celui de leur supérieur. Les chevaliers, qui étaient d'un rang inférieur dans l'ordre, étaient assis sur des bancs encore moins élevés, et à pareille distance des précepteurs que ceux-ci l'étaient du grand-maître. Derrière eux, mais toujours sur l'estrade, ou partie élevée de la salle, étaient les écuyers de l'ordre, debout, vêtus d'une étoffe blanche d'une qualité inférieure.

Toute l'assemblée offrait l'aspect de la gravité la plus majestueuse et la plus imposante, et dans la contenance des chevaliers on pouvait voir les traces de la valeur militaire jointe au maintien décent et recueilli, convenable à des hommes qui ont embrassé la profession religieuse; et cet ensemble caractéristique se faisait encore plus remarquer dans un moment où ils se trouvaient en présence du grand-maître.

Les autres parties de la salle étaient occupées par des gardes armés de pertuisanes et par une foule de gens que la curiosité avait attirés pour voir en même temps un grand-maître et une sorcière juive. Au reste, la majeure partie était d'une manière ou d'une autre liée à l'ordre; voilà pourquoi presque tout le monde était vêtu en noir, couleur distinctive de l'ordre.

Les paysans des campagnes environnantes avaient également eu la faculté d'entrer; car Beaumanoir s'était fait une gloire de rendre aussi public que possible l'acte édifiant de justice qu'il allait exercer. Ses grands yeux bleus semblaient s'ouvrir encore davantage lorsqu'il en promenait les regards autour de lui, et sa physionomie paraissait animée d'une sorte d'orgueil produit par le sentiment intime de sa haute dignité et de l'importance du rôle qu'il allait jouer. Le chant d'un psaume que lui-même accompagna d'une voix grave, sonore et que l'âge n'avait pas dépouillée de tous ses agrémens, annonça l'ouverture de la séance. Les sons religieux du *Venite, exultemus Domino*, si souvent chanté par les templiers avant d'en venir aux mains avec leurs ennemis, avaient été regardés par Lucas comme les plus convenables pour célébrer par anticipation le triomphe, comme il l'envisageait, sur les puissances des ténèbres. Ces sons, lentement prolongés, et produits par cent voix accoutumées à chanter en chœur, s'élevèrent jusqu'à la voûte de la salle, et se firent entendre en ondoyant le long de ses arceaux, comme le bruit harmonieux et solennel d'une majestueuse cataracte.

Lorsque les chants eurent cessé, le grand-maître parcourut lentement des yeux le cercle qui l'entourait et remarqua que le siège d'un des précepteurs était vacant. Brian de Bois-Guilbert, qui

l'avait occupé, l'avait quitté, et se tenait maintenant debout à l'extrémité la plus reculée d'un des bancs sur lesquels étaient assis les compagnons du Temple; d'une main, il étendait son manteau de manière à cacher une partie de sa figure, tandis que de l'autre il tenait son épée, dont la poignée était en forme de croix, et avec la pointe traçait des lignes sur le plancher de la salle.

«L'infortuné! dit le grand-maître après avoir jeté sur lui un coup d'oeil de compassion; tu vois, Conrad, quel trouble apporte dans son ame l'oeuvre pieuse à laquelle nous sommes occupés. À quoi le regard licencieux de la femme, aidé par le prince des puissances de l'enfer, ne peut-il pas porter un digne et vaillant chevalier? Vois-tu qu'il n'ose lever les yeux sur nous; qu'il n'ose les lever sur elle? Et qui sait si ce n'est pas par l'impulsion du démon qui le tourmente que sa main trace sur le plancher ces lignes cabalistiques? Il est possible que notre vie et notre sûreté soient menacées par ces caractères; mais nous bravons, nous défions notre impur ennemi: *semper leo percutiatur.*»

Le grand-maître parlait ainsi à voix basse à son confident Conrad Mont-Fichet. Ensuite, élevant la voix et s'adressant à l'assemblée, il s'exprima en ces termes: «Révérends et vaillans commandeurs, précepteurs, chevaliers et compagnons de ce saint ordre, mes frères et mes enfans! vous aussi, dignes et pieux écuyers, qui aspirez à porter cette sainte croix! et vous aussi frères chrétiens de tous les rangs et de toutes les dénominations! nous voulons bien vous faire savoir que ce n'est pas une insuffisance de pouvoir en nous qui a donné lieu à la convocation de cette assemblée; car, quelque indigne que nous nous reconnaissons, nous avons été investi, en recevant ce bâton, du pouvoir plein et entier de poursuivre et juger dans tout ce qui a rapport au bien et aux intérêts de notre saint ordre. Le bienheureux saint Bernard, au cinquante-neuvième chapitre des statuts de notre profession chevaleresque et religieuse, a dit qu'il ne voulait pas que les frères fussent convoqués pour se réunir en conseil, sauf à la volonté et par l'ordre du maître, nous laissant la libre faculté de déterminer et de juger, comme l'ont fait les dignes et vénérables pères qui nous ont précédé dans notre haute dignité, de l'objet, de l'époque et du lieu où devait être convoqué un chapitre, soit général, soit partiel de l'ordre. La règle dit aussi que, dans ces chapitres, il est de notre devoir d'écouter les avis de nos frères, et d'agir ensuite selon notre bon plaisir. Mais, lorsque le loup furieux est venu fondre sur le troupeau et en a emporté une brebis, il est du devoir du bon pasteur de rassembler tous ses compagnons afin de repousser l'ennemi avec l'arc et la fronde, suivant notre règle bien connue, que le lion doit être continuellement frappé.

«C'est pourquoi nous avons fait comparaître en notre présence une juive, nommée Rébecca, fille d'Isaac d'York, femme honteusement célèbre par ses sortilèges et ses enchantemens, à l'aide desquels elle a corrompu le coeur et égaré l'esprit, non d'un serf, mais d'un chevalier; non d'un chevalier séculier, mais d'un chevalier dévoué au service du saint Temple; non d'un chevalier compagnon, mais d'un précepteur de notre ordre, également distingué et par la gloire qu'il a acquise et par le rang qu'il occupe. Notre frère Brian de Bois-Guilbert est bien connu de nous et de tous ceux qui m'écoutent en ce moment, comme un vrai et zélé champion de la croix, dont le bras a fait des prodiges de valeur dans la Terre-Sainte, et a purifié les lieux saints par le sang des infidèles qui les avaient souillés. Et notre frère ne se faisait pas moins distinguer par sa sagacité et sa prudence que par sa valeur et ses talens militaires, au point que, soit dans l'Orient, soit dans l'Occident, nos chevaliers désignaient Bois-Guilbert comme celui qui pouvait avec justice être nommé mon successeur, et tenir ce bâton, lorsqu'il plaira à Dieu de me délivrer de la fatigue de le porter. Si l'on nous disait qu'un tel homme, aussi honoré et aussi honorable, oubliant tout à coup ce qu'il doit à son rang, à son caractère, à ses vœux, à ses frères, à ses espérances, a fait société avec une fille juive, a erré avec elle dans des lieux solitaires, a négligé sa propre défense pour ne s'occuper que de celle de sa compagne, et enfin a poussé l'aveuglement et la démence jusqu'à l'amener dans une de nos préceptoreries; que devrions-nous penser, sinon que le noble chevalier était possédé d'un malin esprit, ou se trouvait sous l'influence de quelque maléfice. Si nous pouvions soupçonner qu'il en fût autrement, croyez que ni son rang, ni sa valeur, ni sa haute réputation, ni aucune autre considération humaine, ne nous empêcheraient de

lui infliger un juste châtement, afin d'enlever l'iniquité du milieu de nous, ainsi qu'il est dit dans le texte de l'Écriture: *Auferte malum a vobis.*»

«Nombreux et détestables sont les actes de transgression aux statuts de notre saint ordre dans cette lamentable histoire. Premièrement, il a marché selon sa propre volonté, ce qui est contraire à l'article 33: *Quod nullus juxta propriam voluntatem incidat*; secondement, il a eu communication avec une personne excommuniée, article 57: *Ut fratres non participent cum excommunicatis*: aussi a-t-il encouru une partie de *l'anathema maranatha*; troisièmement, il a conversé avec des femmes étrangères, en contravention à l'article, *Ut fratres non conversentur cum extraneis mulieribus*; quatrièmement, il n'a pas évité, que dis-je! il est à craindre qu'il n'ait sollicité le baiser de la femme, par le moyen duquel, dit le dernier règlement de notre saint ordre, *Ut fugiantur oscula*, les soldats de la croix sont entraînés dans le piège. En punition desquelles offenses, aussi odieuses que multipliées, Brian de Bois-Guilbert serait retranché et expulsé de notre congrégation, en fût-il le bras droit et l'oeil droit.»

Beumanoir s'arrêta un instant. Un murmure sourd se fit entendre dans l'assemblée. Quelques uns des plus jeunes chevaliers, qui avaient paru disposés à sourire du statut *De osculis fugiendis*, prirent maintenant un air de gravité, et attendirent avec anxiété ce que le grand-maître allait ajouter. «Tel serait, dit-il, et tel devrait être le châtement d'un chevalier du Temple, qui aurait, volontairement et sciemment, péché contre des articles aussi formels de nos statuts. Mais si, par le moyen de charmes et sortilèges, Satan était parvenu à s'emparer de l'esprit du chevalier, sans doute parce qu'il avait porté des regards trop imprudens sur la beauté de cette fille, nous devons plutôt déplorer que punir un pareil écart, et nous borner seulement à lui imposer une pénitence proportionnelle et qui puisse le purifier de son iniquité, et tourner le glaive de notre indignation sur l'instrument maudit qui a failli occasionner sa perte. Levez-vous donc, et venez rendre témoignage, vous tous qui avez connaissance de ces faits déplorables, afin que nous connaissions le nombre et l'importance des preuves, et que nous nous assurions si notre justice peut être satisfaite par le châtement de cette infidèle, ou si nous devons, quoique notre coeur saigne d'y penser, continuer à procéder rigoureusement contre notre frère.»

Plusieurs témoins furent appelés pour prouver les dangers auxquels Bois-Guilbert s'était exposé en s'efforçant de sauver Rébecca de l'incendie du château, et l'oubli de sa propre défense pour la mettre à couvert. Ils donnèrent tous ces détails avec l'exaltation habituelle aux esprits vulgaires dès qu'ils sont fortement excités par quelque événement remarquable; ainsi, par l'effet de ce penchant naturel pour le merveilleux, les témoins appelés se plurent à exagérer dans leurs récits toutes les circonstances qui tendaient à prononcer la non culpabilité de l'éminent personnage qui avait demandé une pareille information. Ainsi les périls que Bois-Guilbert avait surmontés, déjà grands en eux-mêmes, passèrent pour des prodiges; et le dévouement du chevalier pour la défense de Rébecca fut exagéré au delà des bornes non seulement de toute modération, mais même d'un zèle chevaleresque porté à l'excès; et sa déférence à tout ce qu'elle disait, encore que le langage de la captive devînt souvent sévère et plein de reproches personnels, fut représentée comme poussée à un point qui, dans un homme de son caractère, fougueux et hautain, semblait, pour ainsi dire, contre nature.

Le précepteur de Templestowe fut ensuite appelé pour décrire la manière dont Bois-Guilbert et la juive étaient arrivés à la préceptorerie. La déposition de Malvoisin fut faite avec beaucoup de prudence et d'habileté. Tout en cherchant à ménager le caractère et la susceptibilité de Bois-Guilbert, il entremêla son discours de quelques expressions qui donnaient presque à entendre qu'il était en proie à une aliénation temporaire d'esprit, tant il paraissait épris de la fille qu'il avait amenée. Le précepteur, avec de profonds soupirs de contrition, témoigna le regret qu'il avait d'avoir reçu Rébecca et son amant dans la préceptorerie. «Mais, dit-il en finissant, ma défense est dans les aveux que j'ai faits à notre éminentissime père, le grand-maître; il sait que mes motifs n'étaient point criminels, quoique ma conduite puisse avoir été irrégulière.»

«Tu as très bien parlé, frère Albert, dit Beumanoir; tes motifs étaient purs, puisque tu pensais qu'il fallait arrêter ton frère dans la carrière d'erreur et de folie où il allait se précipiter. Mais ta

conduite a été blâmable; tu as été aussi imprudent que celui qui, voulant arrêter un cheval dans sa course fougueuse, saisit l'étrier, au lieu de le prendre par la bride, et se nuit à lui-même, sans atteindre le but qu'il s'était proposé. Notre pieux fondateur a ordonné qu'on récitât treize *Pater noster* à matines, et neuf à vêpres; ce nombre sera doublé pour toi. Il est permis aux templiers de manger de la viande trois fois la semaine; tu t'en abstiendras pendant les sept jours. Fais cela pendant six semaines, et ta pénitence sera achevée.»

Affectant la plus profonde soumission, le précepteur de Templestowe s'inclina jusqu'à terre et retourna à sa place. «Ne serait-il pas à propos, mes frères, dit le grand-maître, que nous prissions quelques informations sur la vie antérieure de cette femme, principalement afin de découvrir s'il est probable qu'elle fasse usage de magie et de sorcellerie, puisque les faits contenus dans les dépositions que nous avons entendues peuvent avec juste raison nous porter à croire que, dans cette malheureuse affaire, notre coupable frère a agi sous l'influence de quelque enchantement, ou de quelque prestige infernal?»

Herman de Goodalrick était le quatrième précepteur présent; les autres trois étaient Conrad, Malvoisin et Bois-Guilbert lui-même. Herman était un ancien guerrier, dont le visage était couvert de cicatrices que lui avait faites le sabre des musulmans, et jouissait d'une haute estime et d'une grande considération parmi ses frères. Il se leva et fit une grande inclination au grand-maître, qui lui accorda sur-le-champ la permission de parler.

«Éminentissime père, dit-il, je désirerais savoir de notre vaillant frère Brian de Bois-Guilbert ce qu'il a à répondre à ces étonnantes accusations, et de quel oeil il regarde-lui-même en ce moment sa malheureuse liaison avec cette fille juive.» – «Brian de Bois-Guilbert, dit le grand-maître, tu entends la question à laquelle notre frère de Goodalrick désire que tu répondes. Je t'ordonne de le faire.» Bois-Guilbert tourna la tête vers le grand-maître qui lui adressait la parole et garda le silence.

«Il est possédé d'un démon muet, dit le grand-maître. Retire-toi, Satan! Parle, Brian de Bois-Guilbert, je t'en conjure par ce symbole de notre saint ordre.»

Bois-Guilbert fit un effort pour cacher le mépris et l'indignation dont il se sentait pénétré, et dont il savait bien que l'expression ne lui aurait été d'aucune utilité. «Éminentissime père, répondit-il, Brian de Bois-Guilbert ne répond point à des accusations aussi étranges et aussi vagues. Si son honneur est attaqué, il le défendra de son corps et de son épée, qui a si souvent combattu pour la chrétienté.» – «Nous te pardonnons, frère Brian, dit le grand-maître. Te vanter ainsi de tes exploits guerriers en notre présence, c'est te glorifier de tes propres actions, et c'est l'oeuvre de notre grand ennemi, qui, par ses tentations, nous porte à nous élever un autel à nous-mêmes. Mais tu as notre pardon, parce que nous pensons que tu parles moins d'après tes propres sentiments, que d'après les suggestions de celui qui, à l'aide du ciel, nous subjuguera et chassera hors de cette assemblée.»

L'oeil noir et farouche de Bois-Guilbert lança un regard de dédain sur le grand-maître, mais il garda le silence. «Maintenant, poursuivit le grand-maître, puisque la question de notre frère Goodalrick a été répondue, quoique d'une manière imparfaite, nous allons, mes frères, continuer notre enquête, et avec l'aide de notre patron, approfondir ce mystère d'iniquité. Que ceux qui ont quelque déposition à faire concernant la vie et la conduite de cette juive se présentent devant nous.»

Il se fit en ce moment un tumulte dans la partie inférieure de la salle, et lorsque le grand-maître en demanda la cause, on lui répondit qu'il se trouvait dans la foule un homme qui avait été perclus de tous ses membres, et qui avait été parfaitement guéri par le moyen d'un baume merveilleux.

Le pauvre paysan, Saxon de naissance, fut traîné jusqu'à la barre du tribunal, accablé de terreur par l'idée des châtimens qui pouvaient lui être infligés pour le crime de s'être laissé guérir de la paralysie par une fille juive. Dire qu'il était parfaitement guéri, c'était une exagération, car ce fut avec des béquilles qu'il alla faire sa déclaration. Ce fut avec beaucoup de répugnance qu'il balbutia cette déclaration, et il l'accompagna de beaucoup de larmes. Il avoua cependant que deux ans auparavant, lorsqu'il demeurait à York, il fut subitement attaqué d'une cruelle maladie, pendant qu'il travaillait pour Isaac, le riche juif, dans son état de menuisier; qu'il lui avait été impossible de se lever de son

lit jusqu'à ce que les remèdes employés sous la direction de Rébecca, et particulièrement un baume réchauffant et odoriférant, lui eussent rendu en partie l'usage de ses membres. En outre, dit-il, elle lui avait donné un pot de ce précieux onguent, et de plus une pièce d'or, pour retourner chez son père, près de Templestowe. «Et plaise à votre gracieuse révérence, ajouta-t-il; je ne puis croire que la damoiselle ait eu aucun dessein de me nuire, quoiqu'elle ait le malheur d'être juive; car, même lorsque je faisais usage de son remède, j'ai dit le *Pater*

## **Конец ознакомительного фрагмента.**

Текст предоставлен ООО «ЛитРес».

Прочитайте эту книгу целиком, [купив полную легальную версию](#) на ЛитРес.

Безопасно оплатить книгу можно банковской картой Visa, MasterCard, Maestro, со счета мобильного телефона, с платежного терминала, в салоне МТС или Связной, через PayPal, WebMoney, Яндекс.Деньги, QIWI Кошелек, бонусными картами или другим удобным Вам способом.